

FORMATION PROFESSIONNEL GAZ INSTALLATION (PGI) - INITIALE + PASSAGE DU TEST PGI

G02-14

GAZ

DURÉE :

14 heures (2 jours)

EFFECTIF :

06 personnes minimum
10 personnes maximum

PRÉ-REQUIS :

Expérience professionnelle et/ou diplôme dans le domaine sanitaire et chauffage.
Savoir parler et lire le français

INTERVENANT :

Formateur Qualifié

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours,
Projection sur écran par croquis et schémas,
Echanges d'expérience

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

QCM en fin de stage

NATURE DE LA SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de réussite au QCM
Attestation de stage

MOYEN DE SUIVI DE LA FORMATION :

Feuille de présence

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances indispensables permettant de s'adapter à leur emploi de responsable Professionnel Gaz Installation et de se familiariser aux nouvelles techniques à mettre en pratique. Permettre de se préparer au passage du test de validation des connaissances du responsable (PGI).

PERSONNES CONCERNÉES :

Toutes les entreprises accédant à l'appellation professionnel gaz installation (PGI).

PROGRAMME :

Formation théorique (7h00) :

- Les textes réglementaires,
- La hiérarchie des arrêtés, DTU,
- Les certificats de conformité
- L'étanchéité de l'installation gaz,
- Les organes de coupure
- Les tuyauteries fixes
- Caractéristiques des gaz

Formation pratique et technologique (7h00) :

- L'alimentation en gaz des appareils
- Les locaux et les ventilations
- Le chauffe-eau non raccordé
- Le conduit de raccordement d'un appareil gaz
- L'évacuation des produits de combustion
- Les essais de fonctionnement des appareils (procédure et présentation d'appareils)
- La procédure de contrôle d'une installation gaz

Passage de test



PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION

COPROTEC - Service Formation

12, impasse Montgolfier - 68127 STE CROIX EN PLAINE



03 69 28 89 00



contact@coprotec.net

Siret : 523 911 899 00020 - Déclaration d'activité n° 42 68 02061 68 (Préfecture de la Région Alsace)

CO PRO TEC

